



Photo Victoria Putz (<http://radionotredame.net>)

« Les questions éthiques dans la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme »

Conférence-débat avec : Angelika NUSSBERGER
(juge allemande à la Cour européenne des droits de l'homme)

Mercredi, 18 février 2015, à 18:30
à l'ERAGE (4, rue Brûlée, Strasbourg)



Angelika NUSSBERGER : Professeur, docteur en droit, docteur honoris causa et titulaire d'une maîtrise de lettres. Juge à la Cour européenne des droits de l'homme au titre de l'Allemagne depuis le 1er janvier 2011 - elle est vice-présidente de la 5^{ème} section de la Cour

« La Cour Européenne des droits de l'homme est souvent confrontée à des questions qui semblent relever plutôt de l'éthique que du droit »

Angelika NUSSBERGER

La gestation pour autrui, l'assistance médicale à mourir ou le mariage homosexuel en sont des exemples bien connus et discutés en France.

On attend de la Cour qu'elle fournisse des réponses à de telles questions !

La Cour est toujours à la recherche d'un « consensus européen », qui soit à la fois basé sur la Convention et également compatible avec les approches philosophiques et éthiques différentes des sociétés des 47 États membres du Conseil de l'Europe.

Est-il souhaitable que la Cour mette en place une solution pour tous ou qu'elle laisse une marge d'appréciation aux autorités des États qui ont des contacts directs et constants avec les forces vives de leurs pays ?

Inscription auprès de la MESA par courriel adressé au

secretariat.mesa@gmail.com

[MESA, 9 Place Kléber, Strasbourg : www.mesa-strasbourg.eu](http://www.mesa-strasbourg.eu)